

Questions orales

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, à ce qu'on m'a dit, le président du CNR a tenu une conférence téléphonique avec certains membres du conseil afin de dissiper une partie du malentendu et de la confusion que le député et d'autres entretiennent avec tant d'application.

LA POSITION DU MINISTRE

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, nous aimerions que le ministre se montre moins vague dans l'exposé des faits. Quand des gens menacent de démissionner, qu'ils exigent une réunion d'urgence parce que de petites entreprises se plaignent d'être privées des fonds dont elles ont besoin pour la recherche, ne croit-il pas qu'il est temps qu'il agisse pour retourner les fonds au PARI . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, pour commencer, les fonds n'ont pas été retirés du PARI. Si les faits intéressent le député, je serais prêt, comme je l'ai dit à certains de ses collègues antérieurement, à lui en communiquer par écrit, ce que j'ai fait pour le CNR. Les choses s'éclairciraient dans son esprit comme elles se sont éclaircies dans celui des personnes que j'ai consultées.

* * *

LES PÊCHES

LA PÊCHE SPORTIVE AU SAUMON DANS LA RESTIGOUCHE

M. Albert Girard (Restigouche): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Pêches et Océans. Environ 1,400 personnes gagnent leur vie grâce à la pêche sportive au saumon dans la Restigouche. Ces personnes craignent fort de ne pas avoir de travail bientôt si les autochtones continuent à pêcher au filet dans cette rivière. Qu'a fait le ministre et que compte-t-il faire pour éviter cette situation?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et Océans): Monsieur le Président, j'apprécie la question de mon collègue, car elle reflète son souci de la conservation et de la préservation des stocks de saumon atlantique dans la rivière Restigouche. Lorsque j'ai entendu dire que les Indiens de la bande Micmac de Cross Point avaient enfreint les règlements de pêche, je me suis renseigné auprès de mon collègue le ministre québécois responsable de l'entente avec les Micmacs de Cross Point ainsi qu'avec mon collègue le ministre responsable de la pêche au Nouveau-Brunswick. Ils m'ont assuré que le droit de pêche comme source d'alimentation n'avait pas été enfreint; nous ferons le nécessaire pour que cela ne pose plus de problème à mon collègue.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE À L'USINE DE LA SOCIÉTÉ GAINERS, À EDMONTON—
LA SITUATION DES INSPECTEURS DES VIANDES

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Avant qu'il ne se décharge du dossier Gainers sur le ministre de la Justice ou le ministre du Travail, je tiens à lui dire que je suis allée à l'usine hier et que j'ai également rencontré les inspecteurs des viandes. Je lui ai transmis une copie de la lettre, qu'il a sans doute reçue dans laquelle tous les inspecteurs qui ont quitté leur poste lui ont adressé une requête . . .

Des voix: Règlement!

Mme Copps: . . . Parce qu'ils craignent pour leur sécurité et celle de leur famille.

Des voix: La question!

Mme Copps: Le ministre peut-il nous dire pourquoi son ministère n'a pas assuré leur sécurité ou ne les a pas autorisés à quitter leur poste sans s'exposer à des sanctions disciplinaires et pourquoi leur chèque de paie a été suspendu aujourd'hui?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je ne pense pas pouvoir mieux vous renseigner qu'hier. L'agent de sécurité est sur place. C'est à lui d'établir si l'on peut entrer dans l'usine en toute sécurité ou non. Cette décision est de son ressort et il l'a prise. Conformément aux dispositions de la Loi sur l'inspection des viandes, les inspecteurs d'Agriculture Canada doivent se trouver à l'usine lorsqu'on y traite de la viande. Mon ministère a l'obligation morale, aux termes de la loi, de protéger la santé et la sécurité du public à l'égard des produits alimentaires.

LA SÉCURITÉ DES INSPECTEURS

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Justice. Alors que le ministère du Travail avait déclaré qu'il n'y avait pas de danger, un inspecteur . . .

Des voix: La question!

Mme Copps: . . . a reçu des éclats de verre qui l'ont blessé aux yeux. Dans ces circonstances, le ministre peut-il s'engager, par écrit, à garantir la sécurité de ces inspecteurs qui sont menacés, ainsi que leur famille, parce qu'ils se retrouvent en pleine bagarre et que le gouvernement protège Peter Pocklington . . .

M. le Président: C'est bien long.